

## FORMATION ECHAFAUDAGE CONVENTIONNEE CARSAT

Formation	Pré-requis	Durées minimales	Nombre de stagiaires /Formateur
<b>ECH1</b> - Monter, utiliser et réaliser la vérification journalière des échafaudages de pied	- Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant. - Bénéficier d'une aptitude médicale aux risques de chute de hauteur. - Avoir une expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine des échafaudages (utilisation et/ou montage). - Etre formé à l'utilisation des EPI contre les chutes de hauteur (STH). Cette formation ne vise pas les salariés sans expérience professionnelle dans le domaine des échafaudages utilisation et/ou montage, il est préconisé de former en tant qu'utilisateur à minima les salariés non expérimentés afin qu'ils puissent acquérir l'expérience requise de 6 mois en tant qu'utilisateur ou à travers la participation au montage d'échafaudage sous la responsabilité d'un monteur formé.	<b>2 journées</b> Soit 14 heures	3 stagiaires minimum 8 stagiaires maximum
<b>ECH2</b> - Vérifier, réceptionner et réaliser la maintenance des échafaudages de pied (au sens de la R408)	- Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant. - Bénéficier d'une aptitude médicale aux risques de chute de hauteur. - Avoir une expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine des échafaudages (utilisation ou montage ou encadrement). - Maitriser : la langue française parlée et écrite, les mathématiques élémentaires, la lecture courante des plans.	<b>2 journées</b> Soit 14 heures	3 stagiaires minimum 10 stagiaires maximum
<b>ECH3 (ECH1 + ECH2)</b> - Monter, utiliser et réaliser la vérification journalière des échafaudages de pied - Vérifier, réceptionner et réaliser la maintenance des échafaudages de pied (au sens de la R408)	- Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant. - Bénéficier d'une aptitude médicale aux risques de chute de hauteur. - Avoir une expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine des échafaudages (utilisation et/ou montage). - Etre formé à l'utilisation des EPI contre les chutes de hauteur (STH). - Avoir une expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine des échafaudages (utilisation ou montage ou encadrement). - Maitriser : la langue française parlée et écrite, les mathématiques élémentaires, la lecture courante des plans.	<b>3 journées</b> Soit 21 heures	3 stagiaires minimum 8 stagiaires maximum
<b>ECH4</b> - Utiliser les échafaudages de pied	- Bénéficier d'une aptitude médicale aux risques de chute de hauteur.	<b>0.5 journée</b> Soit 3.5 heures	3 stagiaires minimum 10 stagiaires maximum
<b>ECH5</b> - Utiliser et réaliser la vérification journalière des échafaudages de pied	- Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant.	<b>1 journée</b> Soit 7 heures	3 stagiaires minimum 10 stagiaires maximum
<b>ECH6</b> - Monter, vérifier et utiliser des échafaudages roulants	- Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant. - Bénéficier d'une aptitude médicale aux travaux en hauteur sans restriction au port de charges.	<b>2 journées</b> Soit 14 heures	3 stagiaires minimum 10 stagiaires maximum
<b>ECH7 (ECH1 + ECH6)</b> - Monter, utiliser et réaliser la vérification journalière des échafaudages de pied  - Monter, vérifier et utiliser des échafaudages roulants	- Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant. - Bénéficier d'une aptitude médicale aux risques de chute de hauteur. - Avoir une expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine des échafaudages (utilisation et/ou montage). - Etre formé à l'utilisation des EPI contre les chutes de hauteur (STH) - Bénéficier d'une aptitude médicale aux travaux en hauteur sans restriction au port de charges. Cette formation ne vise pas les salariés sans expérience professionnelle dans le domaine des échafaudages utilisation et/ou montage, il est préconisé de former en tant qu'utilisateur à minima les salariés non expérimentés afin qu'ils puissent acquérir l'expérience requise de 6 mois en tant qu'utilisateur ou à travers la participation au montage d'échafaudage sous la responsabilité d'un monteur formé.	<b>3 journées</b> Soit 21 heures	3 stagiaires minimum 10 stagiaires maximum
<b>ECH8</b> -Session de rattrapage	- Avoir suivi une des formations définies ci-dessus afin de valider son attestation. <b>Sur demande</b>	<b>1 journée</b> Soit 7 heures	3 stagiaires minimum 10 stagiaires maximum
<b>ECH9</b> Maintien et actualisation des compétences	A définir en fonction du MAC <b>Sur demande</b>	<b>A définir en fonction du MAC</b>	3 stagiaires minimum 10 stagiaires maximum
<b>STH</b> - Utilisation des points d'ancrages - Utilisation du harnais	- Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant. - Bénéficier d'une aptitude médicale aux risques de chute de hauteur.	<b>1 journée</b> Soit 7 heures	3 stagiaires minimum 10 stagiaires maximum